

# La Jeune Chambre Internationale (JCI) de la Riviera a lancé une initiative populaire en faveur du don d'organes

*Le but de l'initiative est de changer la loi afin que toute personne qui décède soit naturellement donneuse d'organes à moins d'avoir précisé son refus en s'inscrivant sur un registre officiel. C'est le principe du consentement présumé. Ainsi nous désirons contribuer à augmenter le nombre de donneurs potentiels afin de sauver un maximum de vies tout en respectant l'avis de chaque citoyen quant à son choix face à la question du don.*

Mélanie Nicollier, JCI Riviera



Actuellement, les personnes qui cèdent leurs organes doivent être en possession d'une carte de donneur pour manifester leur désir et/ou en avoir discuté en famille. En théorie, nous sommes donc tous des donneurs potentiels du moment que nous avons exprimé notre accord. Mais lors d'un décès, ce sont les familles qui sont consultées. Ceci aboutit trop souvent à un refus dans plus de 60% des cas, car les proches ne sont que rarement informés du désir du défunt. C'est pourquoi JCI Riviera a décidé d'œuvrer pour encourager le don d'organes au sein de la population. Nous souhaitons réveiller la conscience du peuple afin qu'il se positionne.

## Objectifs et public cible

La commission initiale du projet a créé l'association «Initiative pour le don d'organes», qui a pour objectif de lancer une initiative populaire dans le but d'aboutir à un changement de la législation en proposant une modification de l'article 119a, al. 4 de la Constitution fédérale telle que suit :

### Art. 119a, al. 4

Le don d'organes, de tissus et de cellules d'une personne décédée, dans le but d'une transplantation, est basé sur le principe du consentement présumé de la personne à moins que celle-ci ait fait connaître, de son vivant, son refus.

Désormais la loi indiquera que nous sommes tous donneurs d'organes potentiels sauf si nous avons exprimé notre refus de notre vivant. Tous les citoyens suisses en droit de vote seront amenés à se prononcer. L'initiative incitera les gens à parler du don d'organes et favorisera donc à augmenter le nombre de donneurs potentiels, quelle que soit l'issue du vote.

### Augmenter la sécurité du choix de chaque individu

Les modifications que nous souhaitons apporter visent à mieux prendre en compte la volonté du défunt. Le choix des personnes ne souhaitant pas donner leurs organes demeurera ainsi respecté avec une plus grande sécurité en s'indiquant sur un registre officiel et national. En cas de don présumé sans enregistrement, le contact avec la famille du donneur sera quand même établi pour parler de la volonté probable du défunt – mais en partant clairement de la position que le défunt était favorable au don, car il ne s'était pas inscrit dans le registre national au cas dénégatoire.

### Une votation populaire doit faire suite à une motion rejetée

En septembre 2012, le conseiller national Laurent Favre a déposé une motion allant dans le même sens que notre initiative. Le Conseil national a décidé de l'adopter mais le Conseil des Etats l'a ensuite rejetée. La raison principale était de vouloir attendre les effets des mesures mises en place dans le cadre du plan d'action de l'état. Aujourd'hui ces mesures sont mises en place sans effet majeur sur le taux des donateurs. Nous sommes convaincus que cinq ans plus tard, c'est au peuple de se prononcer.

[www.initiattedondorganes.ch](http://www.initiattedondorganes.ch)

[www.swisstransplant.org/initiativepopulaire](http://www.swisstransplant.org/initiativepopulaire)

### Jeune Chambre Internationale (JCI)

La Jeune Chambre Internationale (JCI) est une fédération mondiale de jeunes citoyens, âgés de 18 à 40 ans. Active dans plus de 100 pays et sur les 5 continents, elle comprend 6000 chambres locales et plus de 200 000 membres. Sa mission est d'offrir des opportunités de développement aux jeunes en leur donnant la capacité de créer des changements positifs. La Suisse compte 70 organisations locales de membres (OLM) réparties dans tout le pays.

### JCI de la Riviera

La Jeune Chambre Internationale de la Riviera compte 36 membres actifs âgés de 18 à 40 ans et est l'une des OLM les plus dynamiques de Suisse. Elle est une organisation à but non lucratif, indépendante sur le plan politique et religieux.

[www.jciriviera.ch](http://www.jciriviera.ch)

**JCI**  **Jeune Chambre Internationale Riviera**  
Le Mouvement des Jeunes Citoyens Entreprenants



Conférence de médias du 17 octobre 2017